

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

COMMUNE DE  
**BEYNOST**

N° 08-2024-74

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du** : 14 novembre 2024

**Convocation du** : 7 novembre 2024

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 24

L'an deux mille vingt-quatre, quatorze novembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**ADMINISTRATION GENERALE : Dérogation à la fermeture dominicale des commerces de détails pour 2025**

**Présents** : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, Mme Sophie GAGUIN, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ.

**Représentés** :

M. Lionel CHEVROLAT donne procuration à Mme Caroline TERRIER

M. Gilbert DEBARD donne procuration à M. Joël AUBERNON

Mme Elodie BRELOT donne procuration à M. Philippe MAILLEZ

M. Franck LONGIN donne procuration à M. Sergio MANCINI  
M. Harris GREISS donne procuration à Mme Véronique CORTINOVIS  
Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ donne procuration à M. Jean-Pierre COTTAZ

**Absents** : Mme Anne-Sophie RAMPON, M. Philippe CASAMAYOR, M. Cyril LANGELOT

**Secrétaire de séance** :

Mme Sophie GAGUIN

Le rapporteur informe l'assemblée que la majorité des commerces de la commune souhaitent une ouverture sur 10 dimanches de l'année, correspondant aux périodes de fêtes et de soldes.

Considérant que le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile, et que la liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante,

Il est proposé de retenir pour 2025 les 10 dimanches d'ouverture ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages de la part des commerces de détail, à savoir :

- 12 JANVIER
- 19 JANVIER
- 29 JUIN
- 06 JUILLET
- 23 NOVEMBRE
- 30 NOVEMBRE
- 07 DECEMBRE
- 14 DECEMBRE
- 21 DECEMBRE
- 28 DECEMBRE

**DELIBERE**

Considérant la possibilité offerte à l'article L3132-26 du code de travail, qui précise pour les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, que ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du Conseil Municipal,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les dates retenues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	24	
Pour	24	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Gilbert DEBARD, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, Mme Elodie BRELOT, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Franck LONGIN, Mme Sophie GAGUIN, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ
Contre		
Abstention		
NPPV		

**APPROUVE** l'ouverture des commerces les 10 dimanches ci-dessus mentionnés

**AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires en vue de l'application de cette décision.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



*TERRIER*

Caroline TERRIER,  
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :

Accusé de réception en préfecture  
001-210100434-20241114-qjfx020001b2f4-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2024  
Date de réception préfecture : 19/11/2024